



L'an deux mil vingt-deux, le six juillet à dix-huit heures, un Comité syndical s'est réuni à Alex, sous la présidence de Gérard CROZIER.

**Etaient présents :**

**Conseil Départemental :** Mme Martine CHARMET ; MM. David BOUVIER, Daniel GILLES

**Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme :**  
Mme Agnès FOUILLEUX ; MM. Christophe LEMERCIER, Jean-Philippe ROCHE, Frédéric TRON,  
Jean Louis BAUDOUIN (suppléant de Hélène PELAEZ-BACHELIER)

**Communauté des communes du Diois :** Mme Michelle PHILIPPE (suppléante de Anne-Line GUIRONNET) ; MM. Pascal BAUDIN, André GIRARD, Alain BONNARD (suppléant de Gérard PERDRIX),  
Dominique JOUBERT (suppléant de Christine AURANGE)

**Communauté de communes du Val de Drôme :** MM. Robert ARNAUD, Gérard CROZIER,  
René ESTEOULLE, FAURE Jean-François (suppléant de Philippe CHAVE), Francis FAYARD,  
Gilbert CHAREYRON

**Autres présents :**

**SMRD :** Mmes Chrystel FERMOND, Caroline JEANJEAN, Claire PETITJEAN ; MM. David ARNAUD,  
Swann DARNAUDGUILHEM, Jérôme DUVAL

**CLE :** M. Pierre LESPETS

**Etaient excusés :**

**Conseil Départemental :** MM. Jacques LADEGAILLERIE, Éric PHELIPPEAU

**Communauté des communes du Diois :** Mmes Christine AURANGE, Anne-Line GUIRONNET,  
Dominique VINAY ; M. Gérard PERDRIX

**Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme :**  
Mme Hélène PELAEZ BACHELIER ; Jacques BONNET, Franck MONGE, Jean-Pierre POINT

**Communauté de communes du Val de Drôme :** Mme Régine CHALEAT ; Claude AURIAS,  
Philippe CHAVE, David GARAYT, Jean-Marc PEYRET, Cyrille VALLON, Jean SERRET

**Autres excusés :**

**Trésorerie de Crest :** Mme Véronique MAZEYRAT-PASQUIER, Inspecteur des finances publiques  
à la trésorerie de Crest

Présidents invités permanents : **CD26 :** Mme Marie-Pierre MOUTON, **CCCPS :** M. Denis BENOIT,

**CCD :** M. Alain MATHERON

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du compte rendu du 9 mars 2022

**ÉLECTIONS**

- Bureau SMRD
- CAO

**PERSONNEL ET MOYENS**

- Ouverture du poste de Direction aux grades d'ingénieur, d'attaché et d'attaché principal  
(*projet de délibération n°1*)
- Modification de la délibération sur le régime indemnitaire pour intégrer de nouveaux  
grades (*projet de délibération n°2*)

**SAGE OBSERVATOIRE**

- Intégration du projet Interreg River Heroes (*projet de délibération n°3*)

**BUDGET**

- Point d'avancement sur les projets inscrits au budget 2022
- Information sur les décisions prises

**QUESTIONS DIVERSES**

Gérard CROZIER, Président du SMRD, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

En introduction, le Président informe de l'arrivée de M. Swann DARNAUDGUILHEM au poste d'animateur PAPI (Programme d'Action de Prévention des Inondations) depuis le 1<sup>er</sup> juin 2022.

## I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 9 MARS 2022

Aucune remarque n'est apportée sur le projet de compte rendu, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Le Président demande à l'assemblée de rajouter un point à l'ordre du jour relatif à des modifications budgétaires.

*L'assemblée accepte, à l'unanimité, d'ajouter cette décision modificative à l'ordre du jour.*

## II. ÉLECTIONS

Le Président informe les membres présents de la démission de M. Jean-Luc DUPAIGNE, membre du bureau du SMRD (CCD), ainsi que de la commission d'appel d'offre (CAO).

Il suggère de procéder aux élections à main levée. L'assemblée accepte cette condition.

Pascal BAUDIN propose la candidature de André GIRARD.

Il est aussi demandé à l'assemblée si d'autres membres souhaiteraient se porter candidat pour représenter le secteur du Diois.

Aucune autre candidature ne s'est présentée.

### 2.1 Élection du bureau SMRD

Le Président rappelle que le comité syndical élit en son sein, à la majorité absolue aux deux premiers tours de scrutin, à la majorité relative au troisième tour, un bureau composé du Président, des trois Vice-présidents et d'un délégué par EPCI-FP membres.

Il fait procéder à l'élection.

André GIRARD est élu membre du bureau (18 voix pour et 1 abstention).

Le **bureau du SMRD** est désormais composé, comme suit :

- **Président** : Gérard CROZIER
- **3 Vice-présidents** : Pascal BAUDIN, Frédéric TRON, Martine CHARMET
- **Membres** :
  - . Communauté de Communes du Val de Drôme : Cyrille VALLON
  - . Communauté de Communes du Diois : André GIRARD
  - . Communauté de Communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : Jean-Philippe ROCHE

Un membre présent regrette le manque de parité.

### 2.2 Élection de la commission d'appel d'offre (CAO)

Le Président rappelle que cette commission est composée de cinq membres élus par le Comité syndical à la représentation proportionnelle au plus fort reste et qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à la désignation ou à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Il fait procéder à l'élection d'un délégué à la CAO.

André Girard est élu membre titulaire de la CAO (18 voix pour et 1 abstention).

La **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES du SMRD** est ainsi constituée :

#### **PRÉSIDENT :**

Gérard CROZIER (CCVD)

#### **MEMBRES TITULAIRES :**

René ESTEOULLE (CCVD)

Frédéric TRON (CCCPS)

Jean-Philippe ROCHE (CCCPS)

André GIRARD (CCD)

Jacques LADEGAILLERIE (Conseil départemental)

#### **MEMBRES SUPPLÉANTS :**

Régine CHALEAT (CCVD)

Jacques BONNET (CCCPS)

Hélène PELAEZ-BACHELIER (CCCPS)

Anne-Line GUIRONNET (CCD)

Martine CHARMET (Conseil départemental)

Le Président et le bureau remercient M. Jean-Luc DUPAIGNE pour son travail engagé au sein du SMRD. Un courrier lui sera adressé prochainement.

## III. PERSONNEL ET MOYENS

### 3.1 Ouverture du poste de Direction aux grades d'ingénieur, d'attaché et d'attaché principal

Le Président informe l'assemblée de la fin de publication de l'offre d'emploi du poste de direction, sur le grade d'ingénieur principal. En raison du faible nombre de candidatures, il est proposé aux membres présents, d'élargir la publicité aux grades d'ingénieur, d'attaché et d'attaché principal et ainsi de prolonger l'offre d'emploi d'un mois supplémentaire.

*Après lecture du projet de délibération n°1, l'assemblée approuve, à l'unanimité, l'ouverture du poste de Directeur aux grades d'ingénieur, d'attaché et d'attaché principal ainsi que la prolongation de la publicité.*

Le Président et les membres du bureau soulignent et remercient le travail effectué par Mme Chrystel FERMOND depuis 2007 et reconnaissent son efficacité, son dynamisme ainsi que sa conscience professionnelle.

### 3.2 Modification de la délibération sur le régime indemnitaire pour intégrer de nouveaux grades

La directrice rappelle que le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a été mis en place en septembre 2018 pour la filière administrative et en décembre 2020 pour la filière technique.

Celui-ci se compose de deux éléments :

- L'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (I.F.S.E) qui vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale de ce nouveau régime indemnitaire.
- Le Complément Indemnitaire Annuel (C.I.A) qui est facultatif et lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

Il est proposé d'actualiser les délibérations susvisées en raison des nouveaux recrutements et de réexaminer les montants de l'IFSE. Cela, afin de créer et de mettre en cohérence les catégories des différentes filières et de revoir les montants par groupe de fonction.

Il appartient aux assemblées délibérantes de fixer les plafonds du RIFSEEP, cependant les montants individuels sont attribués par le Président.

*Après lecture du projet de délibération n°2, l'assemblée approuve, à l'unanimité, l'actualisation du régime indemnitaire.*

## **IV. SAGE OBSERVATOIRE**

### 4.1 Intégration du projet Interreg River Heroes

Pascal BAUDIN informe du projet Interreg River Heroes relatif aux activités de loisirs liées à l'eau et le bon état des milieux aquatiques. Ce dossier a été déposé avant le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Il a été démarré aux côtés de la Communauté des Communes du Diois (CCD) qui a souhaité s'investir pour son volet Natura 2000.

Les principaux objectifs sont :

- Promouvoir la résilience des écosystèmes au changement climatique,
- Rendre plus fortes la biodiversité et la continuité écologique,
- Trouver les solutions hydromorphologiques contre la fragmentation des milieux et la perte de biodiversité,
- Définir la capacité d'accueil des milieux et les modalités de gestion pour porter les activités de loisirs sur un territoire (dont les mesures de sensibilisation / accompagnement).

En raison de la similarité des problématiques rencontrées mais aussi de la diversité des expériences vécues, il est intéressant d'échanger avec des partenaires de la gestion de l'eau dans l'arc alpin (Allemagne, Autriche, Italie, Suisse, République de Slovénie).

Pour le SMRD, ce projet serait intéressant pour identifier et gérer le poids du tourisme sur les milieux aquatiques et, notamment, d'expérimenter des outils de gouvernance, de régulation, de sensibilisation pour adapter le tourisme de notre territoire. Ce sujet est celui qui fût le plus mentionné par les citoyens lors du projet Interreg SPARE 2016-2018. Le SMRD dispose déjà de cette énorme source de données mais aussi de l'étude d'impact des activités de loisirs sur les milieux aquatiques et d'un schéma de cohérence associé, réalisés par CIMEO en 2017, ainsi que du rapport R. ABELCOINDOZ 2021. Le SMRD n'ayant pas la compétence « tourisme » peut toutefois être force de proposition sur ce sujet.

S'il est retenu, le projet démarrerait à l'automne 2022 pour 3 ans, pour un budget prévisionnel de 165 000€, financé à 80%, et permettant le recrutement d'un animateur à 80%, responsable du projet ainsi que la couverture de ses frais et d'une partie du temps d'animation par le SMRD.

Des membres de l'assemblée reconnaissent l'intérêt du projet mais regrettent que l'ensemble du bassin versant de la Drôme (deux autres intercommunalités) ne soient pas associés à cette démarche

Le Président répond que cette mission sera effectuée par le SMRD sur l'ensemble du bassin de la rivière Drôme.

Des échanges ont eu lieu concernant la dégradation des habitats notamment en matière de déchets et de stationnement. Une charte de bonnes conduites est en cours de rédaction en prenant compte les différents partenaires.

Aussi, plusieurs membres présents soulignent le déficit de la ressource en eau et des très faibles débits dans les rivières.

Il est indiqué qu'il semble important de trouver une harmonie entre les diverses instances qui ont des compétences transversales.

## V. BUDGET

### 5.1 Décision modificative n°1 relative au remboursement d'acomptes de subvention

C. Jeanjean informe l'assemblée de la nécessité de prendre une décision modificative afin de rembourser les subventions trop perçues pour les travaux de suivi et de gestion des atterrissements du lit actif de la Drôme et du Bez (tranche 2 et 3).

Il s'agit de rembourser 23 302.45 €, soit 15 448.00 € à l'Agence de l'eau et 7 854.45 € au Département.

Le Président propose de modifier le budget 2022, comme suit :

<b>Fonctionnement</b>			
Dépenses		Recettes	
Article (chapitre)	Montant	Article (chapitre)	Montant
023 (023)	+ 23 302.45 €		
022 (022)	- 23 302.45 €		

  

<b>Investissement</b>			
Dépenses		Recettes	
Article (chapitre)	Montant	Article (chapitre)	Montant
1323 (13)	+ 7 854.45 €	021 (021)	+23 302.45 €
1326 (13)	+ 15 448.00 €		

*L'assemblée approuve à l'unanimité, la décision modificative n°1 – remboursement de subventions telle que présentée ci-dessus.*

### 5.2 Point d'avancement sur les projets inscrits au budget 2022

La directrice présente un état d'avancement des projets 2022 par mission :

- GEMAPI morphologie et entretien espace fonctionnel (Freydières, PGSZH, décharges),
- GEMAPI continuité écologique (seuil Rays, seuil de Luc),
- GEMAPI Dignes (recrutement animateur PAPI),
- CLE, SAGE et Observatoire (étude Sage Drôme 2050, recrutement d'un technicien en gestion quantitative et adaptation au changement climatique, publication Inf'eauDrom'),
- Transversal (locaux, communication, véhicules).

En ce qui concerne les locaux, il est précisé que la Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme porte le projet. Le permis de construire a été déposé en mairie de Vercheny fin juin. Aussi, une nouvelle demande de subvention a été adressée à la Région.

### 5.3 Information sur les décisions prises

La liste a été communiquée avec les convocations.

## VI. QUESTIONS DIVERSES

Un membre du Comité syndical souhaite connaître la date de début des travaux du lac des Freydières. Le Président répond que les travaux commenceront courant septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants de leur écoute et lève la séance à 19 h 30.

SYNDICAT MIXTE DE LA RIVIERE  
DROME ET DE SES AFFLUENTS

Le Président du SMRD,  
Gérard CROZIER